

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 novembre 2014

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3904-2014.

Investissements 2015 d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Représentations sur le calendrier - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) n'ont aucune objection au délai demandé par Hydro-Québec TransÉnergie au présent dossier afin de reporter au 9 décembre 2014 ses réponses aux demandes de renseignements.

Dans l'éventualité où ce délai serait accordé par la Régie, nous serions gré au Tribunal de porter au mardi 13 janvier 2015 le délai des preuves des intervenants et observations au dossier. En effet, du vendredi 5 décembre 2014 au 19 décembre 2014, SÉ-AQLPA et les membres de leur équipe de travail auront à prendre part à des audiences intensives dans le dossier tarifaire d'Hydro-Québec Distribution, après quoi aura lieu la période des Fêtes. Ce n'est donc qu'au début janvier 2015 que SÉ-AQLPA pourront se consacrer à la rédaction de leur preuve au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse.